

Mesure FEAMP : Limitation de l'incidence de la pêche sur le milieu marin et adaptation de la pêche à la protection des espèces (art 38)

Note éliminatoire :

Plafond d'aide publique :

PROMOTEUR :	X
N° immatriculation NAVIRE :	YYY



Critères de sélection portant :	Thématique	Critère de sélection	Note possible		Note maxi possible	
			note correspondante	modalités de notation	par critère de sélection	par thématique
sur le projet	Impact économique	Les investissements réalisés font suite aux études menées dans le cadre de la mesure innovation du FEAMP n°39 ou de toute autre étude scientifique portant sur un équipement innovant dont les résultats sont connus	0 2	Non Oui	2	2
	Impact sur l'emploi	Le projet permet de maintenir de l'emploi	5 10	un seul emploi 2 emplois et plus	10	13
		Le projet permet de créer de l'emploi	0 3	Non Oui	3	
	Qualité environnementale	La pêcherie visée est concernée par l'obligation de débarquement	0 3	Non Oui	3	65
		L'équipement permet de réduire le volume de captures non désirées (sélectivité)	0	Equipement présentant un bilan négatif sur la sélectivité <i>(fort échappement sur l'ensemble de la gamme de taille, voire plus important sur la fraction commerciale - réduction du rendement ou de l'efficacité de l'engin - augmentation de la mortalité des rejets)</i>	31	
			20	Equipement présentant un bilan mitigé sur la sélectivité <i>(les bénéfices d'échappement des individus hors taille s'accompagnent d'un échappement non négligeable de la fraction commerciale - les améliorations de rendements ou d'efficacité sont irrégulières - augmentation de la mortalité des rejets)</i>		
			31	Equipement présentant un bilan positif sur la sélectivité <i>(gain sur l'échappement des individus hors taille sans affecter la fraction commercialisable - augmentation du rendement ou de l'efficacité de l'engin - réduction de la mortalité des rejets)</i>		
	L'équipement permet de réduire l'incidence de la pêche sur les écosystèmes marins	0	Non, il n'y a pas de réduction de l'incidence de la pêche démontrée par l'équipement envisagé	31		
		20	L'équipement envisagé permet de réduire l'incidence de la pêche sur l'écosystème marin, incidence qui est considérée comme faible à modérée avec l'engin initial			
		31	L'équipement envisagé permet de réduire l'incidence de la pêche sur l'écosystème marin, incidence qui est considérée comme forte avec l'engin initial			
Dimension collective	le projet est soutenu/encadré par une organisation professionnelle au bénéfice de plusieurs pêcheurs individuels	0 15	Non Oui	15	15	
Cohérence des projets, soutien à la bonne gouvernance	Le projet contribue à un plan d'action international : la notation favorise les projets portant sur des innovations recommandées par des plans d'action internationaux (ex : plan de la stratégie atlantique de la Commission européenne, plans d'actions des conventions de mer régionales (ex : OPSAR)	0 5	Non Oui	5	5	
TOTAL :					100	100

note éliminatoire (note strictement inférieure à)	25
--	----